



**Procès-verbal de l'assemblée générale publique  
du vendredi 23 mai 2008  
à la Maison des Congrès, Les Diablerets**

---

<b>Président :</b>	<b>M. Philippe Thuner</b>
Membres présents :	33 + 3 accompagnants
8 sections représentées :	20 délégués
Invités présents :	113
Invités excusés :	175
Invitations envoyées :	691
<b>Procès-verbal :</b>	Gisèle Merminod, Secrétaire générale

---

**ORDRE DU JOUR**

- Ouverture et salutations** par M. Philippe Thuner, Président cantonal
- Souhait de bienvenue** par M. Patrick Grobéty, Président de la section Les Diablerets
- Rapport du Président cantonal** sur l'activité de l'Association et informations sur l'assemblée interne des membres et des délégués.
- Hommage et remerciements**  
**Message du Président**
- Exposé de M. Guglielmo Brentel, président d'hotelleriesuisse**
- Allocutions :** Mme Josiane Gallaz, municipale, Commune d'Ormont-Dessus  
M. Jacques Perrin, Vice-président du Grand Conseil  
M. Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat,  
Chef du Département de l'Economie

**Concert de L'Orchestra Mandolinistica di Lugano**

\*\*\*\*\*

**1. Ouverture et salutations par M.Philippe Thuner, Président cantonal**

Le **Président** ouvre l'assemblée générale convoquée dans la charmante station des Diablerets et remercie les participants d'avoir fait le déplacement, malgré le trajet un peu rallongé vu que le petit train ASD fait défaut ces temps. Il souhaite à toutes et à tous une très cordiale bienvenue.

Toutes les personnalités qui nous font l'amitié de leur présence devraient être citées nommément, mais pour donner un maximum de temps à la musique, il renvoie à la liste des invités à disposition dans cette salle et remercie les invités présents de leur compréhension.

Le **Président** salue nommément quelques personnalités présentes (liste disponible au secrétariat). Il ne peut pas citer tout le monde et propose de se référer à la liste des participants disponible à l'entrée. Pour les absents, près de 170 se sont excusés, bon nombre de Conseillers d'Etat, Conseillers nationaux et autres personnalités des milieux politiques, économiques, religieux, hôteliers, touristiques, professionnels et de la Presse, ainsi qu'un certain nombre de membres actifs et membres d'honneur de notre association ont dû décliner notre invitation.

Avant de poursuivre, il demande un moment de silence à la mémoire de M. René Haerberli, Président de l'ACVH de 1976 à 1985, Membre du Comité central de la SSH de 1977 à 1984 et Président d'honneur d'Hôtellerie Vaudoise, qui nous a quittés le 24 mai de l'année dernière, le jour de notre assemblée générale.

## **2. Souhait de bienvenue par Patrick Grobéty, Président de la section Des Diablerets**

**P. Grobéty** se fait le porte parole des hôteliers de la station pour souhaiter la bienvenue à tous. La dernière assemblée générale qui s'est tenue aux Diablerets était en 1996 et déjà dans son allocution il parlait du projet de Glacier 3000, projet qui s'est réalisé.

Les stations des Alpes vaudoises ont actuellement un développement important. De gros investisseurs souvent amoureux de l'endroit jouent également le jeu de l'hôtellerie. Certains hôtels seraient fermés si ces investisseurs ne les avaient pas repris et ils amènent d'autres développements notamment pour la station des Diablerets dans les structures. Il espère que ces derniers resteront aussi quand les affaires iront moins bien.

L'hôtellerie Vaudoise va bien, l'hôtellerie de montagne est plus difficile que celle de plaine. Elle reste toujours une hôtellerie avec deux saisons qui sont avant tout tributaires de la météo.

Les banques ne sont pas toujours compréhensives avec les établissements montagnards. Elles ne comprennent pas l'importance de l'hôtellerie dans les stations. Elles préfèrent l'immobilier, jusqu'à proposer aux hôteliers d'en faire. Tout ceci sont des lits froids qui ne rapportent que quelques semaines par année à la commune, mais l'hôtellerie a des lits chauds, elle devrait être mieux soutenue. Du côté des taxes le problème est le même. Des taxes sont ajoutées voire augmentées pour les lits chauds au lieu de taxer les lits froids. Il s'adresse aux politiciens et aux banquiers en leur demandant d'y penser pour soutenir le développement des stations et de leur apporter une aide et une économie leur permettant de survivre.

Il relève que les hôteliers des Diablerets restent actifs dans la création de nouveaux produits et introduiront dès cet été la carte libre accès comprenant la gratuité pour les transports publics, le télécabine d'Isenau, le parc des sports avec le tennis et la piscine, le minigolf et le musée des Ormonts, carte également compatible avec la carte libre accès de Villars – Gryon. Cette carte est offerte aux hôtes qui logent dans la station. Les personnes qui viennent à la journée peuvent l'acquérir pour fr. 9.— par jour ou fr. 50.— pour la saison d'été. Il invite tous les participants à en profiter et souhaite que cette prestation permettra d'augmenter le passage et les nuitées aux Diablerets et dans les Alpes Vaudoises.

Il souhaite à tous une excellente journée aux Diablerets.

## **3. Rapport du Président cantonal sur l'activité de l'Association et informations sur l'assemblée interne des membres et des délégués**

Au chapitre des activités de l'association, le **Président** se réfère aux pages 2 à 5 ainsi que 10 et 11 du rapport annuel qui en offrent un condensé. Durant l'année 2007, les principaux dossiers que nous avons traités sont développés dans le message du Président, il s'agit entre autres :

- **Concrétisation de l'achat immeuble**
- **Nouvelle loi fédérale sur le travail au noir**
- **Nouvelle loi vaudoise sur la formation professionnelle**
- **Loi vaudoise sur les allocations familiales**
- **Extension du territoire de l'association**
- **Situation financière** : cette année, le compte d'exploitation laisse apparaître un excédent de recettes de fr. 1'194.32. La situation financière est saine. Les comptes 2007 et le budget 2008 ont été adoptés.

Au chapitre des démissions, nous enregistrons le départ d'**Yves de Gunten**, Domaine du Signal de Chexbres du Comité cantonal, dont le mandat se termine cette année. Pour le remplacer, la section de Montreux-Vevey a proposé **Daniel Kraehenbuehl**, de l'Hôtel Helvétie, à Montreux. Encore à signaler deux mutations importantes : **Jacky Bonelli**, de l'Hôtel le Grand Chalet, qui assumait l'intérim à la présidence de la section de Leysin, est devenu président de cette section. De même **Stéfano Brunetti**, de l'Hôtel de la Paix à Lausanne, président ad interim d'Hôtellerie lausannoise a été nommé à la présidence.

Depuis quatre ans au Comité cantonal, **Patrick Grobéty**, de l'Hôtel Les Sources, aux Diablerets, a vu son mandat renouvelé jusqu'en 2012. M. **Yves Faivre**, de l'Hôtel de la Couronne à Avenches, pour l'Association des Hôteliers du Nord vaudois et Broye, a été élu vérificateur suppléant en remplacement de M. Oscar Schnyder, Hôtel du Lac, à Coppet, dont le mandat s'est terminé.

Le **Président** tient à féliciter toutes ces personnalités pour leur engagement et pour avoir accepté de se mettre au service de notre Association. Il remercie encore les organismes cantonaux qui durant toute l'année apportent leur soutien et leur contribution à la vie de notre association.

#### 4. Hommages et remerciements

Au Comité cantonal depuis 1999, le mandat d'**Yves de Gunten** arrive à son terme. Le **Président** profite de cette occasion pour le remercier vivement de son engagement et de l'intérêt qu'il a toujours porté à l'activité de notre association et lui remet un cadeau souvenir d'Hôtellerie Vaudoise.

Avec la mise en place de notre nouvelle structure et le déménagement prévu, notre secrétariat reprendra dans le courant de 2008 la tenue de notre comptabilité. Pendant 12 ans, **Cuong Pham**, comptable de l'OTV, s'est occupé avec précision et dévouement de notre comptabilité. Il s'est acquitté de sa tâche avec professionnalisme et serviabilité. Sa disponibilité pour nous entrant aujourd'hui en conflit avec sa mission principale, un témoignage de notre gratitude lui sera remis ultérieurement.

Avant son message, le **Président** termine cette assemblée en rappelant deux dates importantes pour notre association

➤ **Forum des hôteliers vaudois**

*Décision prise hors pv – pour éviter collision de date avec le Milestone :*

**mercredi 12 novembre dans le cadre de Gastronomica**

qui aura lieu cette année à Beaulieu-Lausanne du 9 au 12 novembre 2008

➤ **Assemblée générale 2009 :**

**jeudi 28 mai 2009 dans un endroit encore à définir.**

#### Message du Président

*Voir texte annexé*

#### 5. Exposé de M. Guglielmo Brentel, président d'hotelleriesuisse

*Voir présentation annexée*

#### 6. Allocutions

• **Mme Josiane Gallaz, municipale, Commune d'Ormont-Dessus**

**J. Gallaz** apporte les salutations d'Ormont-Dessus dont fait partie la station des Diablerets et excuse l'absence du syndic, retenu par d'autres obligations.

Quelques mots pour présenter la Commune :

- la 5<sup>e</sup> du canton en superficie avec 6144 hectares dont 4% bâtis, 1/3 de montagne, 1/3 de forêts et 1/3 d'agriculture
- 100km de routes et chemins
- 1400 habitants à l'année, en haute saison 7-8000
- 1200 résidences secondaires
- 1200 lits hôteliers et para-hôteliers.

Au siècle dernier, la vallée vivait essentiellement d'une agriculture artisanale exercée par des familles nombreuses. Petit à petit, elles durent s'employer à d'autres tâches pour gagner leur vie : le travail du bois, l'artisanat et enfin l'exploitation des loisirs. Aujourd'hui, il reste une quinzaine d'exploitations.

Le grand hôtel des Diablerets a vu le jour en 1856 et a suscité la création de nombreuses petites pensions qui permirent aux autochtones de compléter leur activité de base. Cet heureux mariage du tourisme et de l'agriculture a permis de garder une authenticité et un paysage montagnard.

Grâce à un règlement strict des constructions, les autorités communales essaient de préserver un tourisme bien intégré à son environnement. Cependant, consciente de l'évolution de la demande et de l'importance du tourisme, la Commune se devait d'investir dans le renouvellement des infrastructures. Elle a été présente financièrement dans la reconstruction des installations mécaniques de Glacier 3000 et du Meilleret. Elle s'est dotée en 1982 de la salle des congrès – qui reçoit l'assemblée du jour -, bien sur difficilement rentable, mais outil indispensable à l'économie locale et hôtelière.

L'hôtellerie locale est également au centre de ses préoccupations. L'arrivée de fonds privés - qui ont permis la rénovation et la réouverture de deux établissements fermés pendant un certain temps - la réaffectation d'un ancien bâtiment à cette activité, l'enneigement mécanique sur le domaine du Meilleret donnent à la station un nouveau souffle et permettent certainement de booster la construction.

Une académie du ski est en train de se concrétiser, la construction de lits d'hôtels est en gestation et un plan directeur communal est en cours d'élaboration. Au vu de l'importance de la diversification et de l'innovation de l'offre, la Municipalité se soucie de trouver une manifestation « phare », elle planche sur un label « perle des Alpes » et mobilité douce.

Une centrale solaire et espace didactique à Isenau permettra de fournir de l'énergie propre et un but d'excursion pour nos hôtes

L'hôtellerie étant un apport économique pour toute la région, la commune espère, par ces différentes démarches et projets, la soutenir et lui apporter les complémentarités qui lui sont nécessaires pour rivaliser sur le marché de l'offre touristique.

Au nom des Autorités d'Ormont-Dessus, elle remercie les hôteliers vaudois de participer à l'économie du canton et leur souhaite santé et prospérité pour l'avenir.

- **M. Jacques Perrin, Vice-président du Grand Conseil**

Premier vice-président du Grand Conseil, **Jacques Perrin** apporte le salut du Parlement vaudois au sein duquel il est heureux de constater que les hôteliers vaudois ont maintenant une représentante. Son message de félicitations porte sur les efforts déployés en matière de formation professionnelle - dont la qualité est internationalement reconnue - et les moyens consentis pour moderniser les hôtels et créer les conditions favorables d'accueil et de bien-être. Chef d'entreprise lui-même, il sait qu'il ne faut jamais s'arrêter et être toujours à l'affût de nouvelles idées. Il souhaite dès lors que les hôteliers fassent preuve de créativité pour être encore plus performants et attractifs, et qu'ils n'hésitent pas à s'appuyer sur leurs centres de compétences, l'Ecole hôtelière de Lausanne notamment. Il espère également que les hôteliers continueront d'apporter leur importante contribution au développement du tourisme vaudois, une branche maîtresse de l'économie. Ouvert au dialogue, il invite l'association à poursuivre les contacts avec les politiques, en leur faisant part non seulement des critiques, mais en proposant aussi des idées que les députés se chargeront volontiers de transformer en actions

- **M. Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'Economie**  
**J.C. Memoud** ne le cache pas, il est un fervent adepte des paysages idylliques des montagnes qui nous entourent et c'est avec un grand plaisir qu'il est présent aujourd'hui pour apporter les meilleures salutations du Conseil d'Etat.

C'est avec beaucoup d'attention qu'il a écouté les différents thèmes qui ont été développés. Sans vouloir les commenter tous, il est certain qu'ils rejoignent pour bon nombre d'entre eux les préoccupations du Canton, qui est pleinement convaincu de l'importance du tourisme pour l'économie cantonale vaudoise. Les chiffres issus de l'étude Rütter sont d'ailleurs éloquentes. Ce secteur représente un chiffre d'affaires global de 4,56 milliards de francs et fournit quelques 22'510 emplois à plein temps. Le secteur économique du tourisme, par ses effets directs et indirects, constitue ainsi 7,2 % du PIB vaudois et génère 8,6% de l'emploi cantonal global. Et bien entendu, l'hôtellerie tient une part importante de ce secteur avec ses 2.5 millions de nuitées en 2007, ses plus de 320 établissements et plus de 5'400 emplois.

Dans le canton, le tourisme représente une contribution au PIB cantonal supérieure à la moyenne nationale. Et pourtant, dans le cadre du programme de la législature, il n'est pas expressément nommé ni le tourisme, ni l'hôtellerie ; il va sans dire, néanmoins, qu'ils s'inscrivent intégralement dans l'action soutenue par le Département en faveur de notre économie.

Au niveau conjoncturel, le secteur de l'hôtellerie a passé un hiver magnifique et ce premier trimestre 2008 est des plus réjouissants. Ces résultats sont au diapason de ce que vit notre économie depuis 4 ans avec des taux de croissance annuels fluctuant entre 2.5 et 3 %. Courant 2007, les signaux des marchés financiers et de la consommation étaient encore globalement tous au vert. L'économie surfe sur le sommet de la vague! Mais vers quels horizons vogue-t-elle aujourd'hui?

Sans entrer dans le détail, les effets de la crise financière des « subprimes » et la baisse qui s'en est suivie sur certains marchés boursiers se font également sentir chez nous. Depuis le début de l'année, les indicateurs conjoncturels passent progressivement à l'orange et provoquent une certaine morosité du climat de la consommation et la déprime de quelques investisseurs. La situation n'est pas encore alarmante, mais il faut y prendre garde et l'observer avec d'autant plus d'attentions. D'où la nécessité pour les pouvoirs publics - et le Département de l'Economie en particulier - de travailler au maintien des conditions cadres ; en matière de promotion économique, le succès du tourisme est également affaire d'infrastructures performantes. Il assure qu'il s'engage durablement afin de garantir l'attractivité de notre canton.

A l'avenir, le secteur hôtelier doit se préparer à faire face à quelques grands enjeux !

Tout d'abord, il évoque la problématique des lits froids. Il est sensible aux impacts que cette "concurrence" opère vis-à-vis de l'hébergement hôtelier, mais aussi et surtout au "manque à gagner" économique pour les stations. Il est convaincu qu'il s'agit de maintenir la Lex Koller en vigueur afin de juguler au mieux ce phénomène.

De même, pour lui, nous ne pouvons pas nous contenter de l'observer, mais nous devons trouver un équilibre permettant de trouver une meilleure utilisation de ces potentiels. Ceci pourrait passer par une méthode incitative agissant sur les taxes perçues des propriétaires dès lors qu'ils accepteraient une mise en location en réseau para-hôtelier de leurs biens. Il en va de la vie et de l'animation des stations, mais cela doit faire l'objet de réflexion dans le cadre desquelles les hôteliers eux-mêmes doivent s'impliquer.

Pour essayer de mieux percevoir ces potentiels, le Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) va lancer tout prochainement une étude portant sur l'ensemble de l'hébergement touristique dans le canton. Que ce soit l'hôtellerie d'affaire davantage localisée sur l'arc lémanique ou l'hôtellerie de loisirs en station, tous désirent appréhender l'ensemble des "problèmes" et leur localisations pour mieux anticiper l'évolution qu'il conviendra d'accompagner.

Par exemple, il est clair déjà que l'offre en milieu de gamme, dans la catégorie des trois étoiles, peine à suivre la demande, mais où et comment la développer? Quel produit créer? Pour quelle clientèle? Typiquement ce genre d'étude doit pouvoir montrer là où il y a un manque d'infrastructures et dès lors le Département de l'Economie pourra intervenir - notamment financièrement - par le biais de la LADE pour soutenir des dossiers de particuliers ou des programmes régionaux. Il s'agira d'opter pour une approche pluridisciplinaire regroupant les hôteliers, les commerçants, les promoteurs et investisseurs ainsi que les collectivités publiques et concernant autant des projets de concepts touristiques que des installations mécaniques.

Un autre grand enjeu à trait à la qualité de la formation, tant au niveau de la direction que du personnel. Comme indiqué dans la presse, l'Ecole hôtelière de Lausanne lance un nouveau programme d'incubateur de nouveaux entrepreneurs visant à faire éclore les futurs Seiler, Ritz et autres Hilton... La créativité, le dynamisme, la compétence et la qualité de l'accueil seront les maîtres-mots de ceux qui seront demain les leaders de la branche.

Il insiste sur la notion de qualité de l'accueil car en la matière l'hôtellerie occupe une place importante d'ambassadeurs du pays !

L'attractivité naturelle de notre coin de pays est un capital majeur, mais c'est à nous tous de créer l'événement supplémentaire qui attirera les touristes ici plutôt que vers d'autres destinations. Bien évidemment à ce niveau là, la question du prix est importante... Elle dépend fortement des taux de change pour tous les touristes étrangers et de la variation de leur pouvoir d'achat qui en découle. Mais elle dépend aussi - en termes de concurrence européenne "régionale-alpine" - du taux de TVA moindre appliqué. La grande question consistant de savoir jusqu'à quand l'hôtellerie et la restauration pourront continuer de bénéficier de cet avantage? Il se fit prêt à monter à Berne faire entendre un point de vue favorable au maintien de cette exception.

Enfin, pour terminer sur une note positive puisque il a tout lieu de se montrer satisfait de la bonne collaboration qui s'est établie, entre Hôtellerie Vaudoise et le service de l'emploi, dans le cadre des mesures de lutte contre le travail au noir. Bien évidemment, il demeure toujours quelques cas problématiques dans le cadre desquels il s'agit d'intervenir et de rétablir une situation conforme au droit et empêchant ainsi toute formes de distorsion de concurrence.

Le **Président** ne veut pas terminer sans remercier la section des hôteliers des Diablerets et les différents fournisseurs qui se sont associés à cette manifestation, dont la liste sera sur les tables lors du repas.

Pour la partie récréative, le **Président** remémore à tous ceux qui étaient présents lors de nos assises de 2006 à Lausanne le fait que nous avons vu et écouté les aventures d'un hôtelier traversant les lacs gelés sur d'étranges véhicules à voile. Cette année, c'est tout autre chose, mais qui fait toujours partie de l'activité de loisir d'un hôtelier. Notre ami Corrado Kneschaurek, ancien président des hôteliers du Tessin, aime la musique et en joue. Il est le président de l'**Orchestra Mandolinistica di Lugano** qui nous a fait l'amitié de se déplacer aux Diablerets pour venir jouer et terminer sur une note légère et enchanteresse notre assemblée.

Lausanne, le 13 juin 2008

**Hôtellerie vaudoise**



Gisèle Merminod  
Secrétaire générale

Annexes :  
Message du Président  
Présentation de G. Brentel, Président hs